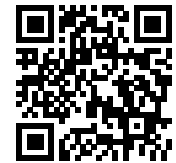


## JSK ProTech

FR Instructions de montage et d'utilisation





<b>1</b>	<b>Explication des symboles.....</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>Entretien.....</b>	<b>19</b>
<b>2</b>	<b>Avant-propos.....</b>	<b>5</b>	7.1	Nettoyage.....	19
<b>3</b>	<b>Consignes de sécurité.....</b>	<b>6</b>	7.2	Opérations d'entretien.....	19
3.1	Consignes de sécurité concernant le fonctionne- ment.....	6	7.3	Lubrification.....	19
3.2	Consignes de sécurité concernant le montage.....	6	7.4	Recommandations concernant l'élimination.....	21
3.3	Consignes de sécurité concernant l'entretien.....	6			
<b>4</b>	<b>Utilisation conforme.....</b>	<b>7</b>			
4.1	Utilisation.....	7			
4.2	Utilisation non conforme.....	7			
4.3	Choix du dispositif de déplacement.....	7			
<b>5</b>	<b>Montage.....</b>	<b>9</b>			
5.1	Montage du dispositif de déplacement.....	9			
5.2	Montage du raccordement pneumatique (s'il n'est pas déjà installé sur le dispositif de déplacement)...	10			
5.3	Qualité de l'air comprimé.....	11			
5.4	Largeurs de châssis.....	12			
5.5	Possibilités de fixation.....	12			
5.6	Couple de serrage.....	14			
5.7	Schéma de perçage de fixation.....	14			
<b>6</b>	<b>Fonctionnement.....</b>	<b>15</b>			
6.1	Modifier l'avance de sellette (commande manuelle).....	15			
6.2	Modifier l'avance de sellette (commande pneuma- tique).....	16			
6.3	Contrôle du verrouillage.....	17			

# 1 Explication des symboles



## **AVERTISSEMENT !**

Signifie que le non respect des consignes de sécurité correspondantes peut entraîner la mort, des blessures graves ou des dégâts matériels considérables.

---



## **ATTENTION !**

Signifie que le non respect des consignes de sécurité correspondantes peut entraîner des blessures légères ou des dégâts matériels.

---



## **REMARQUE !**

Comporte des informations complémentaires importantes.

---

Le dispositif de déplacement de type JSKP est une pièce de liaison de véhicule nécessitant une homologation et devant répondre aux normes de sécurité les plus élevées.

Toute modification, de quelque nature que ce soit, entraîne l'annulation des droits à la garantie et celle de l'homologation de type.

Le dispositif de déplacement n'est pas un appareil autonome. Il est destiné au montage sur un tracteur de semi-remorque.

La mise en circulation est interdite jusqu'à ce qu'il soit constaté que la semi-remorque sur laquelle est monté le dispositif de déplacement corresponde aux dispositions nationales en matière de circulation routière.



### **ATTENTION !**

Les consignes de sécurité sont regroupées dans un seul chapitre. Là où l'utilisateur du dispositif de déplacement court un risque, les consignes de sécurité sont répétées dans les différents chapitres et identifiées par les panneaux de danger correspondants.



### **REMARQUE !**

Vous trouverez des informations mises à jour sur le site [www.jost-world.com](http://www.jost-world.com).

---

## 3 Consignes de sécurité

Lors de la manipulation des dispositifs de déplacement, des sellettes d'attelage, des tracteurs de semi-remorque et des semi-remorques, respecter les prescriptions en vigueur en matière de sécurité dans le pays concerné (par ex. syndicat professionnel pour l'Allemagne). Les consignes de sécurité figurant dans le manuel utilisateur du tracteur et de la semi-remorque elle-même restent valables et doivent être respectées. En matière de fonctionnement, de maintenance et de montage, il convient de respecter les consignes de sécurité qui suivent. Les consignes de sécurité directement liées à l'exploitation sont présentées une nouvelle fois de manière détaillée.



### ATTENTION !

Les consignes de sécurité dans les chapitres qui suivent sont accompagnées du panneau de danger. Ces consignes de sécurité doivent être respectées impérativement.

### 3.1 Consignes de sécurité concernant le fonctionnement

- ▶ Seules les personnes autorisées sont habilitées à utiliser le dispositif de déplacement.
- ▶ Utiliser le dispositif de déplacement uniquement s'il est dans un état technique impeccable.
- ▶ Actionner le dispositif de déplacement uniquement si personne ne se trouve dans la zone à risque. Respecter les prescriptions en vigueur en matière de sécurité édictées par le syndicat professionnel.
- ▶ Déplacer le dispositif de déplacement en position attelée.

### 3.2 Consignes de sécurité concernant le montage

- ▶ Monter le dispositif de déplacement sur le tracteur conformément au chapitre «Montage».
- ▶ Les dispositifs de déplacement JOST doivent être montés par du personnel qualifié dans des ateliers spécialisés. Le montage du dispositif de déplacement sur le véhicule doit être effectué selon les exigences figurant à l'annexe VII de la réglementation CEE-R55. Il faut également respecter les directives d'homologation du pays concerné.
- ▶ En cas de montage non conforme, les recours en garantie vis à vis du constructeur et du fournisseur du dispositif de déplacement deviennent caducs.

### 3.3 Consignes de sécurité concernant l'entretien

- ▶ Lors des travaux d'entretien, utiliser exclusivement les lubrifiants prescrits.
- ▶ Les opérations d'entretien / de nettoyage doivent être effectuées par des personnes qualifiées.

### 4.1 Utilisation

Le dispositif de déplacement JOST sert à déplacer la sellette d'attelage une fois montée et permet de modifier l'avance de sellette. Il doit être utilisé exclusivement comme dispositif de liaison entre le châssis du véhicule (ou le faux châssis) et la sellette d'attelage.

Le dispositif de déplacement est conçu pour le fonctionnement sur des routes stabilisées et dans des conditions de transport habituelles en Europe Centrale. Une utilisation sur chantiers est interdite.



#### REMARQUE !

Sous réserve de modifications techniques. Vous trouverez des informations mises à jour sur le site [www.jost-world.com](http://www.jost-world.com)

### 4.2 Utilisation non conforme

Les indications suivantes sont considérées comme utilisations non conformes :

- ▶ Utilisation de pivots d'attelage non conformes à la norme ISO 337 ou DIN 74080
- ▶ Utilisation de pivots d'attelage défectueux. Les défauts peuvent être par exemple des dommages sur le pivot d'attelage, des dimensions erronées ou un montage sur des tôles d'attelage non planes ou endommagées
- ▶ Utilisation avec des rondelles en plastiques montées sur la semi-remorque
- ▶ Utilisation avec dépassement de la charge verticale autorisée ou de la valeur D autorisée
- ▶ Utilisation en tout-terrain
- ▶ Utilisation sur chantier
- ▶ Procédures de remorquage inadaptées, qui nuisent au bon fonctionnement de la sellette d'attelage
- ▶ Installation ou fixation d'un dispositif de levage
- ▶ Autres utilisations non conformes aux recommandations du fabricant



#### REMARQUE !

Les routes non stabilisées et toutes les surfaces de roulement qui ne correspondent pas au réseau routier public d'Europe Centrale en termes de régularité, de pente et de rayon de courbure sont considérées comme tout-terrain au sens de ce manuel utilisateur.

### 4.3 Choix du dispositif de déplacement

Le choix du dispositif de déplacement en fonction du véhicule est effectué par le constructeur du véhicule (choix conforme à la

## 4 Utilisation conforme

réglementation CEE-R55, annexe VII). Outre la charge verticale, la charge au timon est un critère concernant la capacité de charge des dispositifs de déplacement.

La charge au timon se calcule comme suit :

- D = charge au timon [kN]
- g = gravité 9,81 m/s<sup>2</sup>
- R = poids total admissible de la semi-remorque [t]
- T = poids total admissible du tracteur incluant U [t]
- U = charge verticale admissible [t]

$$D = g \times \frac{0,6 \times T \times R}{T + R - U} \text{ [kN]}$$

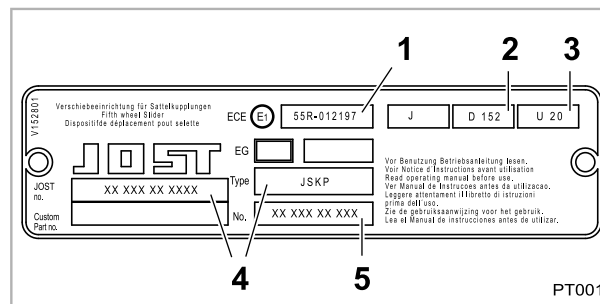
Exemple de calcul :

- T = 17 t
- R = 33 t
- U = 10,5 t

$$D = 9,81 \times \frac{0,6 \times 17 \times 33}{17 + 33 - 10,5} = 83,6 \text{ kN}$$

Les données de charge admissible du dispositif de déplacement figurent sur la plaque d'identification ou sur les fiches de catalogues JOST correspondantes. Elles sont valables pour une utilisation conforme correspondant à la réglementation CEE R55-01.

Le dispositif de déplacement JOST de type JSKP est fabriqué selon la réglementation CEE R55-01, classe J, et doit être utilisé en liaison avec un pivot d'attelage de classe H50 et avec une sellette d'attelage JOST intégrée ayant fait l'objet d'une homologation de type.



- 1 N° d'homologation de type
- 2 Charge au timon admissible
- 3 Charge verticale admissible U sur le tracteur en t
- 4 N° de référence JOST et type
- 5 N° de série

Certificat de contrôle CEE et numéro d'homologation	Type	Charge verticale U [t]	Charge au timon [kN]
E1 55R-01 2197	JSKP	20	152



En fonction de la largeur du châssis et de la structure du faux châssis, il faut respecter l'un des exemples de schémas suivants pour le montage (voir chapitres « Largeurs de châssis » et « Possibilités de fixation »). La zone de montage déterminée par le constructeur du tracteur ne doit pas être modifiée. Il faut impérativement respecter les recommandations du constructeur du tracteur / de la sellette d'attelage concernant le type de fixation, l'avance de la sellette, la hauteur de la sellette, la charge sur essieux et les espaces libres.

### 5.1 Montage du dispositif de déplacement

- ▶ Positionner le dispositif de déplacement sur le faux châssis du véhicule.
- ▶ Centrer le dispositif de déplacement sur le faux châssis du véhicule conformément aux indications du constructeur du véhicule.
- ▶ Transposer le schéma de perçage de fixation du faux châssis du véhicule sur le dispositif de déplacement et percer les trous de fixation (voir chapitre « Schéma de perçage de fixation »).



#### REMARQUE !

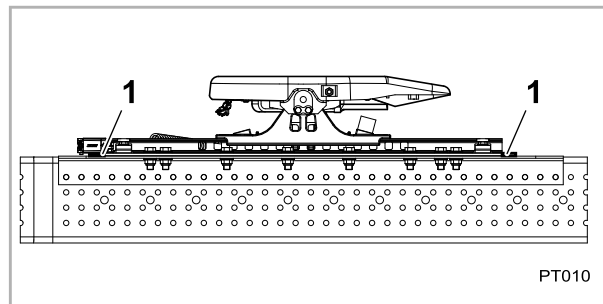
Dispositifs de déplacement avec schéma de perçage de fixation. Transposer le schéma de perçage de fixation sur le châssis du véhicule et percer les trous de fixation.



#### ATTENTION !

Afin d'obtenir une liaison par friction suffisante, l'épaisseur de peinture du faux châssis dans la zone de fixation ne doit pas dépasser 120 µm par élément.

- ▶ Fixer le dispositif de déplacement au châssis du véhicule à l'aide des vis six pans (quantité et type, voir chapitre « Couple de serrage »).
- ▶ Souder les butées d'arrêt (1) devant et derrière le dispositif de déplacement tel que représenté dans l'illustration suivante.



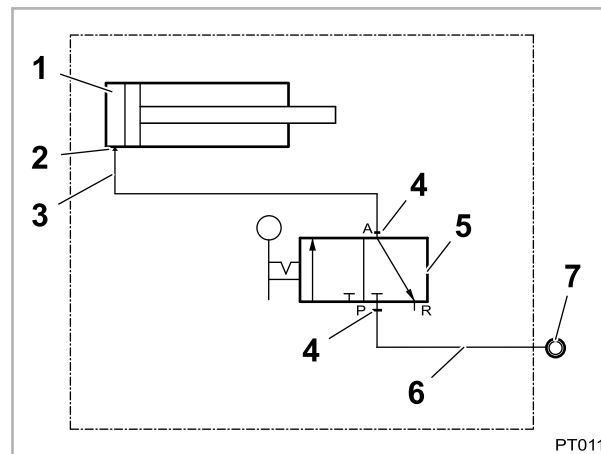
#### ATTENTION !

L'utilisation de butées d'arrêt (1) est facultative tant que les vis sont serrées au couple de serrage approprié, garantissant ainsi un assemblage fixe. Par conséquent, l'assemblage par vis doit être réalisé de manière à produire à tout moment et durablement les couples de serrage ou forces de précontraintes prescrites. Les fixations doivent être garanties contre le desserrage conformément à l'état actuel de la technique.

## 5 Montage

- ▶ Vérifier une nouvelle fois le bon serrage de tous les vissages.
- ▶ Graisser toutes les pièces mobiles.
- ▶ Procéder au graissage initial de la sellette d'attelage avant la mise en service.
- ▶ Actionner le dispositif de déplacement et contrôler le fonctionnement (voir chapitre « Montage du raccordement pneumatique (s'il n'est pas déjà installé sur le dispositif de déplacement) »).

### 5.2 Montage du raccordement pneumatique (s'il n'est pas déjà installé sur le dispositif de déplacement)



- 1 Vérin pneumatique
- 2 Raccord coudé orientable G1/8
- 3 Tuyau à air comprimé spiralé L6
- 4 Raccord vissé droit G1/8
- 5 Valve de commande (distributeur 3/2 voies G1/8)
- 6 Raccord vissé droit M22 x 1,5
- 7 Raccordement à l'air comprimé



## REMARQUE !

Le raccordement pneumatique vers le vérin pneumatique (1) doit être exécuté de façon à ce qu'un réglage impeccable du dispositif de déplacement soit garanti sur toute la longueur de réglage.



## ATTENTION !

Le raccordement de l'alimentation en air comprimé doit être effectué lorsque le dispositif n'est pas sous pression.

- ▶ Protéger la valve de commande (5) contre les impuretés, contre toute utilisation involontaire et contre tout actionnement par des tiers.
- ▶ Positionner la conduite pneumatique de façon à ce qu'elle ne soit ni écrasée ni soumise au frottement.
- ▶ Effectuer le raccordement à l'air comprimé (7) selon les indications du constructeur du véhicule.
- ▶ Contrôler l'étanchéité de la conduite d'air comprimé.
- ▶ Vérifier le fonctionnement du dispositif de déplacement (voir chapitre « Modifier l'avance de sellette (commande pneumatique) »).

## 5.3 Qualité de l'air comprimé

Réseau de l'atelier : (air principal)	maximum	10 bar
	minimum	7 bar
Qualité de l'air comprimé selon (ISO 8573-1[5:2:4]) Classes de qualité ou de résistance		
Matières solides (aile/densité des particules)	5	≤ < 5µm
Eau (point de condensation)	2	≤ -40° C
Huile (mg/m <sup>3</sup> )	4	≤ < 5 mg/m <sup>3</sup>

PT012

Pour éviter les dysfonctionnements, la qualité de l'alimentation en air comprimé doit répondre au minimum aux critères indiqués.



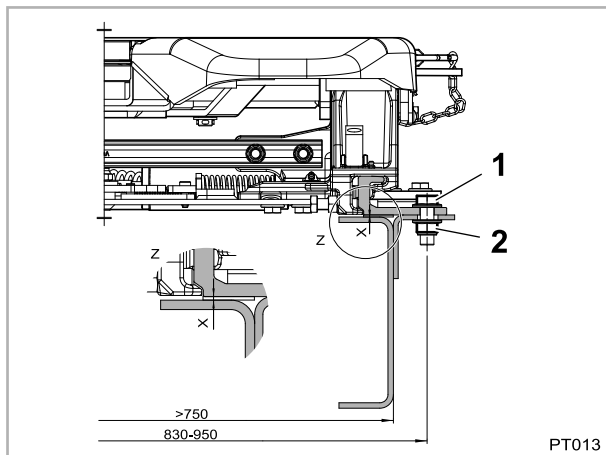
## ATTENTION !

Coller le filtre (côté frontal) sur le vérin avant de peindre.

## 5 Montage

### 5.4 Largeurs de châssis

En fonction de la largeur du châssis, il faut respecter l'un des exemples présentés dans les illustrations suivantes pour le montage. Le nombre et le type de vis ainsi que le couple de serrage prescrit sont indiqués dans le chapitre « Couple de serrage ».



- 1 Vis six pans/vis à tête hexagonale à embase
- 2 Écrou six pans/écrou hexagonal à embase

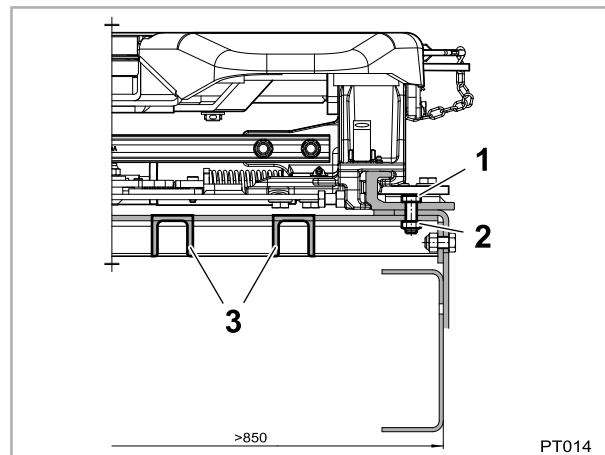


#### REMARQUE !

En cas d'espace  $X \geq 2$  mm, une bande de métal doit être intercalée.

### 5.5 Possibilités de fixation

En fonction de la possibilité de fixation, il faut respecter l'un des exemples présentés dans les illustrations suivantes pour le montage. Le nombre et le type de vis ainsi que le couple de serrage prescrit sont indiqués dans le chapitre « Couple de serrage ».



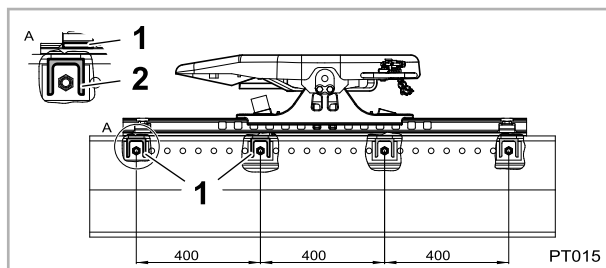
- 1 Vis six pans
- 2 Écrou six pans
- 3 Renforcement transversal



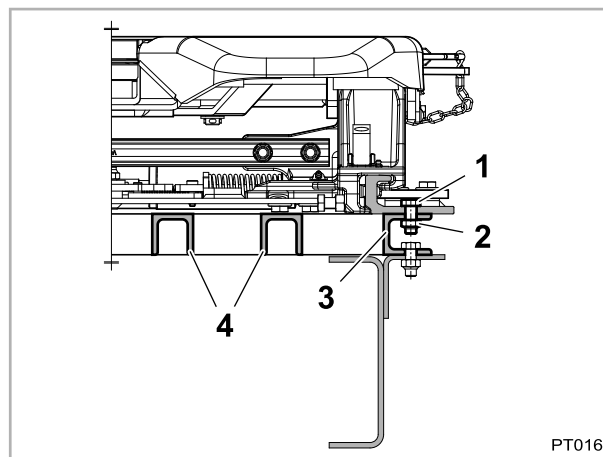
#### ATTENTION !

Pour les largeurs de châssis supérieures à 850 mm, le montage de renforcements transversaux est nécessaire.

## 5 Montage



- 1 Renforcement transversal
- 2 Rondelle



- 1 Vis six pans
- 2 Écrou six pans
- 3 Châssis intermédiaire
- 4 Renforcement transversal



### ATTENTION !

En cas de châssis supplémentaires pour l'augmentation de la hauteur de la sellette, le montage de renforcements transversaux est impératif.

## 5 Montage

### 5.6 Couple de serrage

Pour fixer le dispositif de déplacement, il faut utiliser des vis six pans selon DIN EN 28676. En fonction des possibilités existant sur le faux châssis du véhicule, des vis six pans de M12 à M20 peuvent être utilisées.

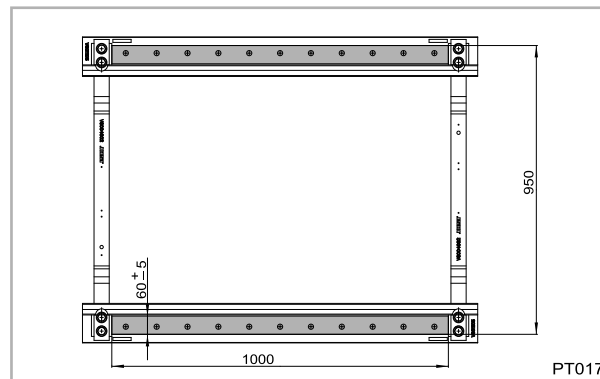
Longueur	Nombre et dimensions	Couple de serrage
1 300 mm	minimum 10 x M12 x 1,5 - 10.9	120 Nm
	minimum 9 x M14 x 1,5 - 8.8	135 Nm
	minimum 8 x M16 x 1,5 - 8.8	205 Nm
	minimum 7 x M18 x 1,5 - 8.8	310 Nm
	minimum 7 x M20 x 1,5 - 8.8	430 Nm



#### REMARQUE !

Le nombre de vis six pans indiqué est toujours valable pour la fixation **d'un côté** du châssis de déplacement.

### 5.7 Schéma de perçage de fixation



Les perçages de fixation doivent être répartis le plus régulièrement possible à l'intérieur des zones grisées.

## 6 Fonctionnement

Le chapitre suivant décrit la commande du dispositif de déplacement.

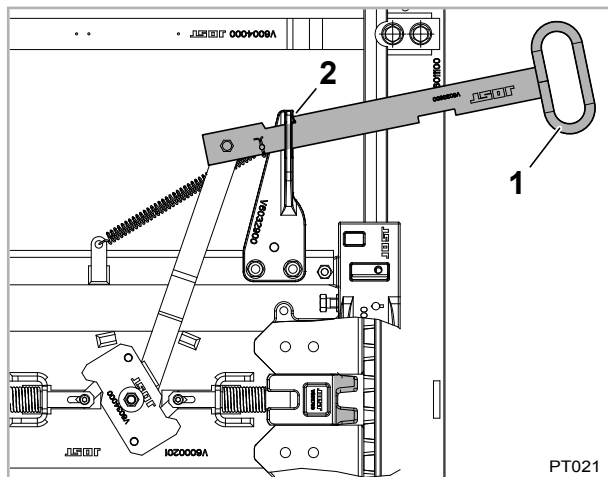
Il convient de respecter les consignes de sécurité correspondantes.

### 6.1 Modifier l'avance de sellette (commande manuelle)



#### REMARQUE !

Effectuer l'opération de déplacement de la sellette d'attelage en position attelée.



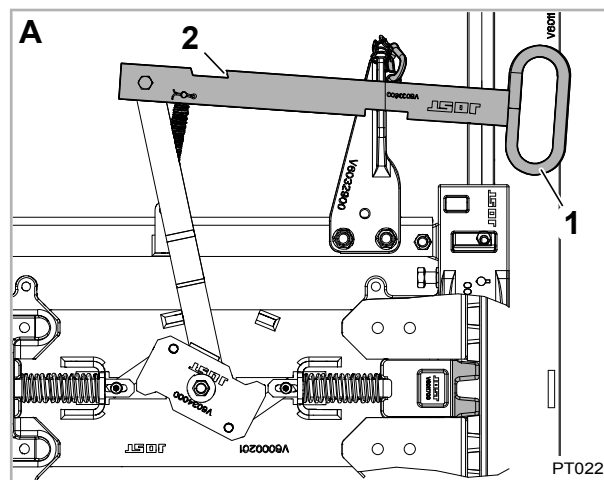
- ▶ Tirer la poignée de commande (1) vers l'extérieur et l'accrocher au bord d'accrochage (2).



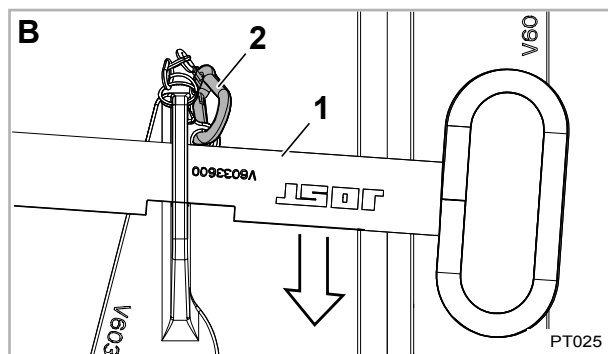
#### ATTENTION !

Il y a risque d'écrasement si l'on met les doigts entre le chariot et le châssis de déplacement et / ou la poignée de commande pendant l'opération de déplacement.

- ▶ Serrer le frein de la semi-remorque.
- ▶ Déplacer le tracteur dans le sens de l'avance de sellette désiré.



- ▶ Illustration A : Décrocher la poignée de commande (1) du bord d'accrochage (2) et la déplacer vers l'intérieur conformément à la tension du ressort.



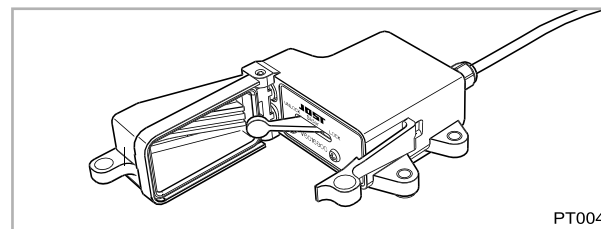
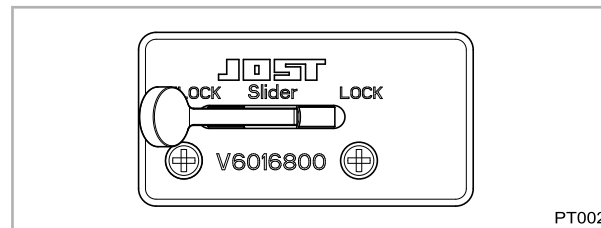
- Illustration B : En présence d'une poignée de commande (1) différente, faire pivoter la poignée de commande (1) dans le sens de la flèche, puis la bloquer pour plus de sûreté avec le cadenas ou le mousqueton (2) (voir chapitre 6.3 Contrôle du verrouillage).

### 6.2 Modifier l'avance de sellette (commande pneumatique)



#### REMARQUE !

Effectuer l'opération de déplacement de la sellette d'attelage en position attelée.



- Positionner la valve de commande en position « UNLOCK ».



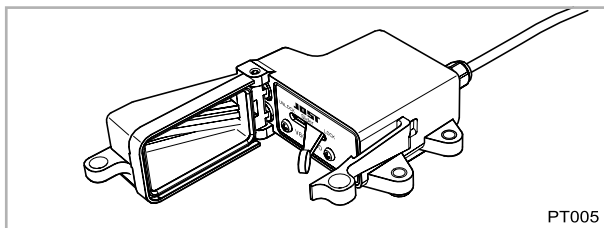
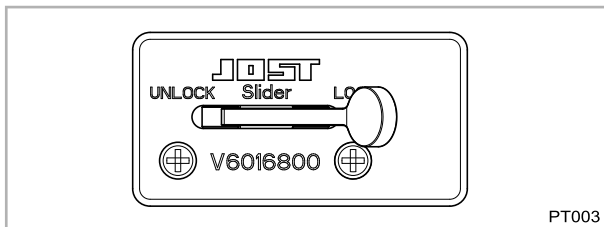
#### ATTENTION !

Il y a risque d'écrasement si l'on met les doigts entre le chariot et le châssis de déplacement pendant l'opération de déplacement.



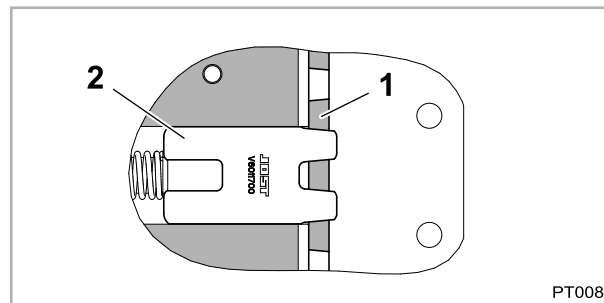
## 6 Fonctionnement

- ▶ Serrer le frein de la semi-remorque.
- ▶ Déplacer le tracteur dans le sens de l'avance de sellette désiré.



- ▶ Positionner la valve de commande en position « LOCK ».
- ▶ Si nécessaire, avancer ou reculer le tracteur jusqu'à ce que les dents du verrouillage soient fermées (voir chapitre 6.3 Contrôle du verrouillage).

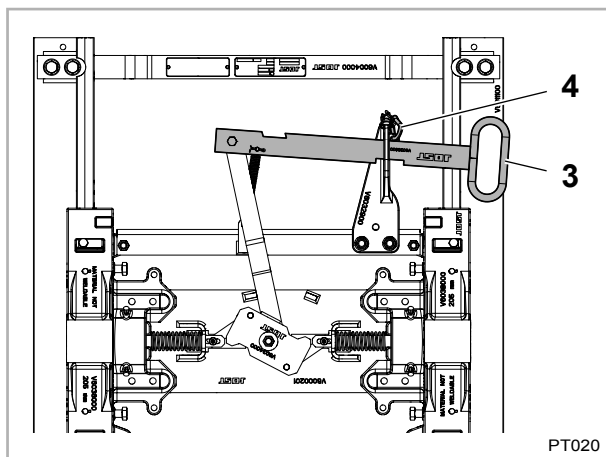
### 6.3 Contrôle du verrouillage



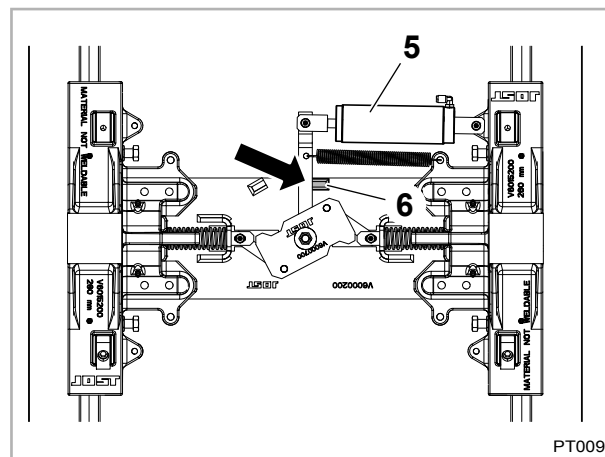
#### ATTENTION !

Avant chaque déplacement, il faut vérifier l'état de verrouillage : la pièce de blocage (2) doit s'enclencher dans la crémaillère (1) tel que représenté ci-dessus. Partir uniquement lorsque le dispositif est correctement verrouillé et bloqué.

## 6 Fonctionnement



Si l'actionnement est manuel, la poignée de commande (3) doit se trouver dans la position indiquée sur le schéma de manière à pouvoir accrocher le mousqueton (4).



Si l'actionnement est pneumatique, le cylindre (5) doit se trouver dans la position indiquée sur le schéma et le levier reposer contre la butée (6) (flèche).

Ces chapitres décrivent le nettoyage et l'entretien du dispositif de déplacement. Le nettoyage et l'entretien de la sellette d'attelage sont décrits dans la notice de montage et d'utilisation séparée.

### 7.1 Nettoyage

Le nettoyage du dispositif de déplacement est effectué en même temps que l'entretien du véhicule. Un nettoyage particulier n'est pas nécessaire. Avant chaque entretien, le dispositif de déplacement doit être nettoyé.

### 7.2 Opérations d'entretien

L'entretien est nécessaire à intervalles rapprochés, au plus tard tous les 50 000 km. Les opérations suivantes doivent être effectuées pour un entretien correct :

- ▶ Effectuer l'entretien de la sellette d'attelage conformément aux prescriptions.
- ▶ Nettoyer le dispositif de déplacement.
- ▶ Vérifier le serrage des vis.
- ▶ Le cas échéant, vérifier l'étanchéité du système pneumatique.
- ▶ Rechercher sur le dispositif de déplacement d'éventuelles fissures, déformations ou autres altérations.
- ▶ Graisser les pièces mobiles.
- ▶ Vérifier le fonctionnement.

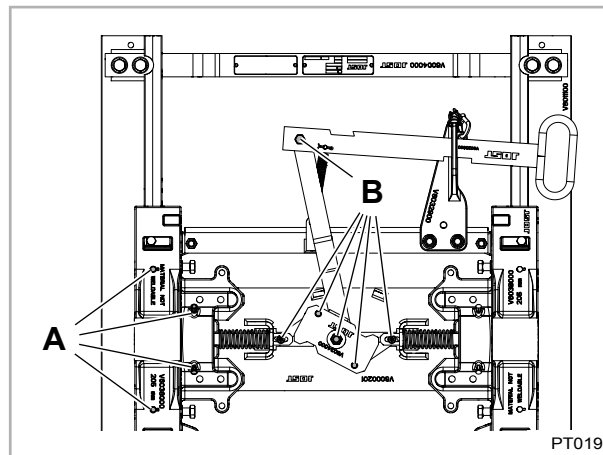


#### REMARQUE !

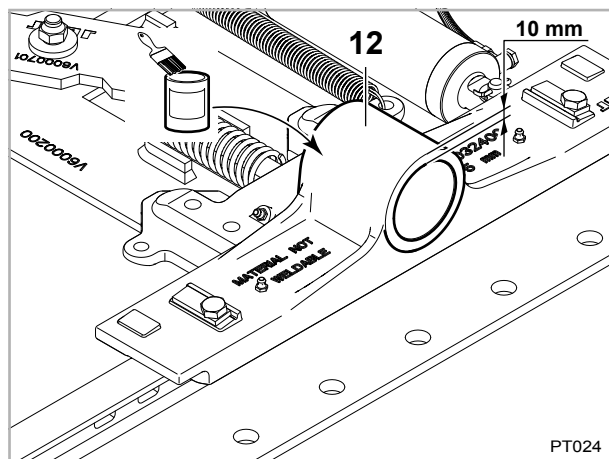
Un graissage suffisant des surfaces de roulement et des pièces de verrouillage avant la mise en service ainsi qu'après chaque nettoyage est décisif pour le bon fonctionnement et la longévité du dispositif de déplacement.

### 7.3 Lubrification

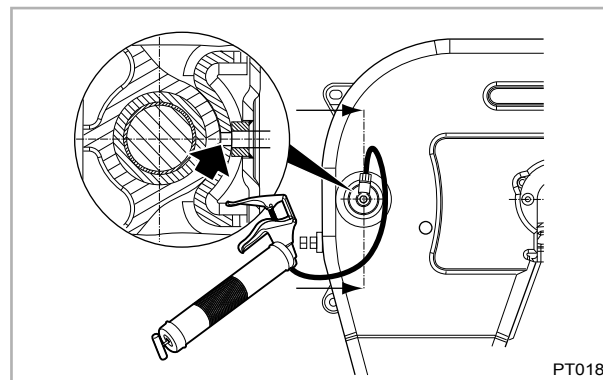
Pour la lubrification des pièces mobiles, nous recommandons d'utiliser le lubrifiant hautes performances JOST SKE 013 440 000.



- ▶ Dételer.
- ▶ Nettoyer le mécanisme de verrouillage du dispositif de déplacement et les crémaillères.
- ▶ Lubrifier les graisseurs **A** sur le palier avec une pompe à graisse.
- ▶ Graisser les points de rotation **B** du mécanisme de verrouillage.



- ▶ Si la sellette d'attelage est usée au niveau d'un dispositif de déplacement, il est permis de le remplacer une fois si, avant le remplacement du plateau de la sellette, l'épaisseur de la paroi des paliers (12) est d'au moins 10 mm de chaque côté.
- ▶ La surface des têtes de paliers doit être graissée avec de la graisse haute pression (EP) avant l'assemblage.



- ▶ Graisser les articulations de la version D par les orifices situés de chaque côté de la face supérieure du plateau avec de la graisse haute pression pâteuse (EP), du lubrifiant JOST hautes performances (n° de réf. SKE 013 440 000). Utiliser pour cela l'adaptateur de graissage SKE 005 740 000.



### REMARQUE !

Pour l'entretien et le graissage de la sellette d'attelage, respecter la notice de montage et d'utilisation de la sellette d'attelage JSK 36/JSK 37.



### REMARQUE !

Les articulations de la version E sont sans entretien. Les graisseurs situés sur le bord du plateau de la sellette servent uniquement au graissage supplémentaire du verrouillage entre deux entretiens.

### 7.4 Recommandations concernant l'élimination

#### **Lubrifiant**

Les consignes concernant l'élimination des lubrifiants utilisés sont mises à disposition par le fabricant du lubrifiant.

#### **Dispositif de déplacement**

Les pièces utilisées sont en matières premières de qualité et recyclables. Elles peuvent être réparties en différentes catégories : plastiques, caoutchoucs et matières métalliques. La dénomination des plastiques et des caoutchoucs correspond à la recommandation VDA 260. Avant élimination, nettoyer le cas échéant les huiles et graisses adhérant aux pièces.

## Member of JOST World

JOST, Germany, Tel. +49 6102 295-0, [tkd-technik@jost-world.com](mailto:tkd-technik@jost-world.com), [www.jost-world.com](http://www.jost-world.com)

**MUB 004 004 M01 (REV-A) 07-2020 • 1.3**

1006206